

**216 rue Maurice le Boucher
ZA de Tournezy
34070 MONTPELLIER
TEL : 04 67 66 31 19**

N° FORMATEUR : 11755884575 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR54838295160

LES DIFFERENTES FORMES DE CREDITS IMMOBILIERS LA FISCALITE IMMOBILIERE - 1/2

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les différentes formes de crédits immobiliers pour mieux conseiller ses acquéreurs.
- Connaître l'ensemble des incidences fiscales sur l'immobilier

PUBLIC VISE Agents immobiliers

PREREQUIS Connaissances générales en immobilier

DUREE ET DATE 14 heures réparties sur 2 jours, les 10 et 11 Décembre 2019

ANIMATEUR Mr Stéphane PRAT

MOYENS ET METHODE PEDAGOGIQUE La méthode affirmative permet aux participants de découvrir un nouveau contenu. Elle se base sur l'exposé. Elle est utilisée par le formateur au cours d'une formation, pour des actions d'information ou pour des apports théoriques et des apports pratiques grâce à des mises en situations virtuelles.

La formation a lieu à l'hôtel KYRIAD Prestige (135 rue de Jugurtha - 34070 Montpellier), dans une salle de réunion équipée de tout le matériel nécessaire (liaison Wi-Fi, projecteur vidéo, paper-board)

DOCUMENTS A COMPLETER PAR LE STAGIAIRE Fiche de renseignements, QCM Avant-projet, QCM Après-projet, Feuille d'émergence de groupe et individuelle.

PROGRAMME Introduction : Accueil des participants et tour de table de présentation.

**216 rue Maurice le Boucher
ZA de Tournezy
34070 MONTPELLIER
TEL : 04 67 66 31 19**

N° FORMATEUR : 11755884575 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR54838295160

**LES DIFFERENTES FORMES DE CREDITS IMMOBILIERS
LA FISCALITE IMMOBILIERE – 2/2**

JOUR 1 – LES DIFFERENTES FORMES DE CREDITS IMMOBILIERS - 7 heures

- 1) Le crédit immobilier, historique, notions juridiques.
- 2) Le crédit immobilier classique dit amortissable
- 3) Le prêt In Fine
- 4) Le prêt relais
- 5) Le prêt à taux zéro
- 6) Le prêt accession sociale
- 7) Le prêt «action logement » (ex 1% patronal)
- 8) Le prêt épargne logement
- 9) Le PLS
- 10) Le PLSA
- 11) Le prêt conventionné
- 12) Prêt des collectivités territoriales
- 13) Prêt des caisses de retraites complémentaires
- 14) Le cautionnement et l'hypothèque des prêts
- 15) Le prêt viager hypothécaire
- 16) L'assurance-crédit
- 17) Le remboursement anticipé
- 18) Vérifier la solvabilité des acquéreurs
- 19) Cas pratiques

JOUR 2 – LA FISCALITE IMMOBILIERE - 7 heures

- 1) la TVA immobilière
- 2) L'imposition des revenus fonciers
- 3) L'imposition des recettes locatives meublées
- 4) Les droits d'enregistrement (acquisition, donation, succession)
- 5) La fiscalité locale
- 6) Les prélèvements sociaux
- 7) La plus-value des particuliers sur les cessions immobilières
- 8) L'imposition à L'IS
- 9) La fiscalité des marchands de biens
- 10) La fiscalité des rentes viagères
- 11) L'IFI

VALIDATION DE LA FORMATION QCM Après-projet (évaluation sur les acquis de la formation),
Attestation individuelle de formation.